

**Procès Verbal n°37. Réunion du conseil d'administration de « Forestiers du Monde®-France ».
Vendredi 27 septembre 2013**

Version 7 octobre 2013

Etaient présents :

En qualité de membres du bureau,

Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale),

Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale),

En qualité de membres du conseil d'administration :

Nelly OBSTETAR, Christine CABASSY-BEYLI

Ont assisté par conférence téléphonique :

En qualité de membres du bureau de l'association :

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire),

Frédérique GAUTIER (Trésorière).

Excusé en qualité de membre du conseil d'administration :

François DUGAST.

Lieu de réunion : siège de Forestiers du Monde® - France, 42 B Avenue Victor HUGO, 21000 DIJON (Côte d'Or - France)

Horaires : 20h00 – 22h00

1 - Approbation du procès verbal n°36 du vendredi 14 juin 2013.

(référence documentaire 2013_06_14_FDM_FR_X_AG_A)

2 - Adhésions à « Forestiers du Monde® ».

3 - Création de la représentation française outre mer : « Forestiers du Monde® » – Polynésie Française

4 - Site Internet de « Forestiers du Monde® ». Information de l'administrateur (Pascal OBSTETAR).

5 - Projet de création d'une forêt pédagogique bio diverse au Togo avec l'ONGE JARDES. *Présentation*

6 - Le guide pédagogique « Bâtir la forêt ». Seconde version française. Etat d'avancement.

7 - Chêne humaine – projet développé par « Forestiers du Monde® » – Meurthe et Moselle. *Présentation*.

8 - Promotion du concept des forêts pédagogiques bio diverses au sein de Bourgogne Nature Junior n°3 2011-2012

9 - Plan régional d'actions (PRA) en faveur du Damier du frêne. Etat d'avancement.

10 - Les créations forestières pédagogiques bio diverses :

➤ Création forestière de Saint Germain le Rocheux. Etat d'avancement.

11 - Conception de la signalétique de la reforestation pédagogique bio diverse de Beaune.

12- Participation de « Forestiers du Monde® » au colloque « Naturalité des Eaux et des Forêts »
du 17 au 20 septembre 2013 à Chambéry

13- Participation de « Forestiers du Monde® » aux rencontres Alternatives forestières des 3, 4 et 5 octobre 2013
à Bibracte (Bourgogne).

14 - Date à inscrire sur votre agenda.

1 - Approbation du procès verbal n°36 du vendredi 14 juin 2013.

(référence documentaire 2013_06_14_FDM_FR_X_AG_A)

Le procès verbal n°36 de l'assemblée générale du vendredi 14 juin 2013 est approuvé.

2 - Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

Les adhésions des citoyennes et citoyens Sylvie PRELY, Monique MUGNIER, Michel CABASSU, Michel QUILLET, Nicolas DULION, Emilie CHAUSSARD, Jean-Jacques LAUDRIEUX, G. R. BONSACQUET et S. SIFFLET sont approuvées conformément à l'article 3 des statuts. Tout nouvel adhérent déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ». L'attention des nouveaux adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

3 - Création de la représentation française outre-mer « Forestiers du Monde® – Polynésie Française »

Approbation pour la création de la représentation territoriale « Forestiers du Monde® – Polynésie Française ». Emilie CHAUSSARD est désignée correspondante de cette représentation conformément à l'article 4 du règlement intérieur. Notification au haut commissaire et à la présidente de l'assemblée territoriale sera faite sous huitaine, conformément à l'article 12 des statuts.

Coordonnées : Forestiers du Monde® – Polynésie Française
Madame Emilie CHAUSSARD,
BP 275
98775 AVATORU
RANGIROA
POLYNESIE FRANCAISE
Téléphone fixe : (+00689) 960 532 téléphone portable (+00689) 21 49 11
Adresse électronique : forestiersdumonde.pf@mail.pf

4 - Site Internet de « Forestiers du Monde® ». Information de l'administrateur (Pascal OBSTETAR).

« Forestiers du Monde® » recherche un citoyen bénévole, disposant des capacités requises et prêt à consacrer quelques heures par mois, pour poursuivre le développement de notre site Internet www.forestiersdumonde.org.

Toute candidature dont les membres auraient connaissance devra être transmise à notre administrateur actuel Pascal OBSTETAR (pascal.obstetar@gmail.com).

5 - Projet de création d'une forêt pédagogique bio diverse au Togo avec l'ONGE JARDES. Présentation

Le président de l'ONG Togolaise JARDES (www.ongjardes.com) en la personne de Monsieur Edoh Koffi NUMADENUI a pris contact avec « Forestiers du Monde® » dans le cadre d'une recherche d'appui pour soutenir les projets de développement qu'elle a engagés. « Forestiers du Monde® » a présenté sa démarche de création forestière pédagogique bio diverse et a suggéré à son président de concevoir une telle démarche au Togo, en initiant un premier projet. JARDES signifie Jeunes Acteurs pour la Rénovation et le Développement Environnemental et Social.

A ce jour, L'ONG JARDES nous expose son premier projet de création d'une forêt pédagogique bio diverse qu'elle envisage de mener sur la localité de AKATA AKANOU. C'est un petit village situé au Sud -Est de la préfecture de Kpélé. Il est situé à 3 km de la route goudronnée numéro 5 LOME-KPALIME-ADETA-ATAKPAME. C'est une ferme très enclavée, qui dispose d'une seule école primaire publique, mais d'aucun dispensaire et pas non plus de poste de télécommunications. Bref pas d'infrastructures. La population est essentiellement agricole et l'environnement est bafoué dans cette zone, à cause de la déforestation, la fabrication de charbon de bois.

Le projet est à l'étude, et un appui financier de « Forestiers du Monde® » sous condition, pourrait être envisagé. Il permettrait de démontrer la nécessaire contribution des écoliers, futurs citoyens, enseignants et villageois à la restauration et au maintien de la biodiversité et des écosystèmes locaux.

6 - Le guide pédagogique « Bâtir la forêt ». Seconde version française. Etat d'avancement

Les ultimes corrections son engagées. La publication prévue initialement sur septembre 2013 est reportée à mi-novembre 2013.

7 - Chêne humaine – projet développé par « Forestiers du Monde® – Meurthe et Moselle ». Présentation.

De la graine à l'arbre mort qui nourrira la terre, la forêt est une métaphore du cycle de la vie des hommes. Croiser les regards qu'enfants et adultes portent sur leur environnement est tout l'enjeu de ce Livre-CD porté par FDM-54 sous financement de Veolia et de la région Lorraine.

Le guide 'Bâtir la forêt' servira de support aux expérimentations pédagogiques menées par trois écoles (Lorraine (Laxou), Maroc, Carpates (Macédoine)).

Arnaud CAYUELA, professeur des écoles spécialisé et Pascal OBSTETAR, correspondant FDM-54, accompagneront ces projets, qui amèneront les enfants à sortir de leur classe pour aller à la rencontre des professionnels de l'environnement.



De ces échanges interculturels et intergénérationnels se nourrira le récit.

Le choix des trois sommets de ce triangle géographique est suggéré par l'histoire du chêne, arbre paré d'une aura de force, de savoir, d'immortalité et de fécondité.

En effet, on attribue à l'Afrique les origines de l'espèce Sessile et aux Balkans celles du chêne pédonculé ; deux espèces parmi les plus courantes en France.

Du chêne à la chaîne... l'homonymie évoque celles dont on se libère pour former une chaîne humaine aux maillons forgés par l'éducation, le respect et la citoyenneté.

8 - Promotion du concept des forêts pédagogiques bio diverses. Bourgogne Nature Junior n°3 2011-2012

Réalisé en partenariat avec l'Education Nationale, Bourgogne-Nature Junior est un outil pédagogique s'adressant aux enseignants de collèges et lycées bourguignons. Il permet aux élèves de porter un nouveau regard sur la nature tout en y associant une démarche de réflexion scientifique et des activités ludiques à conduire sur le terrain. L'outil se décompose en une revue, un DVD-rom associé, ainsi qu'un coin Junior participatif. Son numéro 3 était consacré à la forêt. La rédaction de Bourgogne Nature Junior a sollicité « Forestiers du Monde® », afin d'y présenter sa démarche novatrice pédagogique de création de forêts pédagogiques bio diverses. Cet ouvrage est distribué à tous les collèges et lycées de Bourgogne.

9 - Plan Régional d'Actions (PRA) volontaire en faveur du Damier du frêne. Etat d'avancement.

Suite à la remise du PRA volontaire Damier du frêne en mars 2013 à la DREAL Bourgogne, plusieurs réunions de travail ont été organisées à l'initiative de « Forestiers du Monde® » :

- **Une réunion s'est tenue le 27 septembre 2013 avec le Conseil Général de Côte d'Or.**

Il s'agissait de présenter le protocole de suivi des populations de Damier du Frêne élaboré par « Forestiers du Monde® », et d'étudier les possibilités d'engagement technique et financier du conseil général de Côte d'Or pour la mise en œuvre du PRA Volontaire en faveur du Damier du frêne. La Côte d'Or abrite les dernières grosses populations nationales de cette espèce protégée. Aujourd'hui, le PRA est en attente de validation par la CSRPN Bourgogne et « Forestiers du Monde® » fait observer que s'agissant d'un PRA Volontaire, rien ne s'oppose à ce que chaque partenaire engage les actions, particulièrement les actions prioritaires, sans attendre, eu égard à la situation dramatique de l'espèce. « Forestiers du Monde® » présentera sa candidature à la qualité d'opérateur de ce PRA dès sa validation acquise. Monsieur Thomas LAMOTTE, membre de « Forestiers du Monde® » accepterait d'assurer la coordination de la mise en œuvre du PRA volontaire sous réserve d'un financement.

Le Conseil général de Côte d'Or indique qu'il peut s'impliquer sous deux formes :

- la première, au titre des bonnes pratiques en matière d'entretien des accotements routiers. Il mettra en relation un responsable du service des routes avec « Forestiers du Monde® », afin de fixer les modalités techniques d'entretien d'accotements de routes départementales à proximité desquelles se trouvent ou peuvent se trouver des populations de Damier du frêne, sous réserve que « Forestiers du Monde® » fournisse une cartographie routière. Il s'agit simplement d'intégrer des prescriptions nouvelles.
- La seconde, au titre du schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles, qui lui permet de soutenir financièrement des actions prévues au PRA volontaire, sous réserve de la validation par le CSRPN Bourgogne.

Enfin, le Conseil général indique également qu'il ne faut pas hésiter à lui faire remonter des signalements de secteurs où la gestion des accotements routiers paraît peu respectueuse de l'environnement, afin qu'il puisse mener en interne un travail de coordination avec les agences routières concernées.

- **La réunion du COPIL Damier du frêne le samedi 28 septembre 2013 à Vernot**

« Forestiers du Monde® » a souhaité réunir les membres du comité de pilotage afin de leur présenter les modifications proposées par la DREAL Bourgogne et l'ONF lors de la réunion DREAL-FDM tenue le mercredi 7 août 2013 ; un compte rendu de cette réunion avait été diffusé par « Forestiers du Monde® », suivi d'un second compte rendu version DREAL (aucun accord n'ayant été trouvé pour la rédaction d'un compte rendu conjoint). Il s'agissait également de présenter au COPIL le protocole de suivi des populations de Damier du frêne, élaboré par « Forestiers du Monde® ». Cette réunion de travail s'est tenue en salle communale de Vernot de 9h00 à 11h00. Le groupe s'est également transporté sur la route forestière de Nonceuil.

« Forestiers du Monde® » présentera sa candidature à la qualité d'opérateur de ce PRA volontaire dès sa validation acquise. Monsieur Thomas LAMOTTE, membre de « Forestiers du Monde® » accepterait d'assurer la coordination de la mise en œuvre du PRA volontaire, sous réserve d'un financement.

Pascal OBSTETAR, ingénieur forestier, membre co-fondateur de « Forestiers du Monde® », présente le protocole de suivi des populations de Damier du frêne qu'il vient d'élaborer. Il est le concepteur de ce nouvel outil (le premier du genre en France !) de cartographie et de gestion de données multiples. Cet outil offre, outre sa capacité de saisie depuis un Smartphone des observations de terrain, la possibilité de définir de façon simple et statistique les habitats potentiels pour l'ensemble des

stades de développement du Damier (Nids, Chenilles, Imagos). Ce protocole nécessite de disposer du maximum de données collectées afin d'obtenir des conclusions statistiquement solides.

« Forestiers du Monde® » rappelle que la connaissance environnementale doit être rendue accessible au plus grand nombre, comme le prévoient la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement du 25 juin 1998, dite convention d'AARHUS, ratifiée par la France, la convention européenne du paysage et la directive 2007/2/CE INSPIRE du 14 mars 2007. Le Code de l'environnement (Article L124-1 et suivants et article L127-1 et suivants) rend obligatoire la mise à disposition de l'information environnementale publique. Cette information est souhaitée la plus fiable possible, techniquement et scientifiquement. C'est une des clefs de la participation des citoyens à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

La sortie sur le terrain en fin de matinée sur la route forestière de Nonceuil permettra aux membres présents d'observer les traces de présence de deux anciens nids (maintenant délaissés) de chenilles de Damier sur deux jeunes frênes et de tester la facilité de saisie par Smartphone d'observations se rapportant au Damier (date, lieu, localisation GPS, observateur bénévole, nature de l'observation, cliché) et d'intégration immédiate dans le système de traitement et d'exploitation des données élaboré par « Forestiers du Monde® ». On notera que le suivi des nids de Chenille est une donnée facile à collecter, une fois la formation des observateurs réalisée, et ce durant une assez longue période (juillet à fin septembre).

Les membres du COPIL présents félicitent le concepteur de cet outil, qui permet, notamment, de réaliser des inventaires de populations, de les actualiser en flux continu, de les historiser, de les exploiter pour affiner la potentialité de l'existence d'autres stations de Damier, de les mettre immédiatement à disposition de la communauté de travail ou en données dégradées à disposition de la Société Civile, sur le fondement de l'Open Source.

L'outil d'analyse élaboré par « Forestiers du Monde® » a été présenté par Pascal OBSTETAR à Monsieur Yannick LEBEAU, chargé de projet SINP au MEDDE, lequel a manifesté un vif intérêt. Le Museum National d'Histoire Naturelle de Paris (contact Monsieur Pascal DUPONT) a consacré un chapitre d'un rapport sur la convention de Berne au PRA volontaire en faveur du Damier du frêne.

10 - La création forestière de Saint Germain le Rocheux. Etat d'avancement.

Le projet consiste à bâtir une forêt pédagogique bio diverse sur un terrain propriété d'un particulier sur le territoire communal de Saint Germain le Rocheux (21), ce qui est une première en Bourgogne. Une convention tri-partite associant le propriétaire, la commune et « Forestiers du Monde® » fixera les modalités en mesure d'assurer la pérennité de ce projet. La présidence est mandatée pour effectuer les démarches nécessaires et procéder à la signature de cette convention.

Bernard LECLERCQ, Docteur d'Etat en Ecologie, référent "Ecologie forestière" de « Forestiers du Monde® » a répertorié une cinquantaine d'essences arbustives et arborescentes autochtones. Est programmée l'implantation de 7 bosquets pyramidaux composés chacun d'une centaine de plants, 30 destinés à devenir des arbres dominants de haute futaie, 30 arbres bas et moyens pour la strate arborescente dominée et 40 arbustes hauts et bas en périphérie.

Afin de financer ce projet, « Forestiers du Monde® » a déposé un dossier de candidature pour « Le trophée de la biodiversité », concours organisé par le Conseil Régional de Bourgogne. Nous attendons les résultats de ce concours fin novembre.

Pour l'instant, 2 écoles du canton et un collège se sont impliqués dans cette opération : le collège de Laignes, le RPI d'Aisey-Saint Marc sur Seine et l'école élémentaire d'Aignay le Duc.

Des demandes d'aide ont aussi été déposées auprès du Zonta Club et du Rotary Club de Châtillon sur Seine. Elles sont pour l'instant sans réponse. Diverses fondations ont, elles aussi été sollicitées. Nous n'avons reçu qu'une réponse négative de la part de la Fondation Nicolas Hulot.

Des écoles étant déjà engagées, le propriétaire a décidé de ne pas attendre le résultat du concours du conseil Régional de Bourgogne et d'auto-financer la plantation de 2 bosquets. Cette 1^{ère} journée de plantation est prévue le mardi 12 novembre 2013 de 10 h 30 à 16 h.

Nous accueillerons 27 élèves de 6^{ème} du collège de Laignes et 39 élèves du RPI d'Aisey et Saint Marc sur Seine.

Nous espérons réaliser deux autres phases de plantation, l'une en mars prochain et l'autre en novembre 2014.

Vendredi dernier le 27 septembre, Nicolas DULION et Anne DAVAINÉ, membres de « Forestiers du Monde® » sont allés présenter le projet à la commune de Saint Germain le Rocheux, qui leur a réservé un accueil très favorable. La commune participera à l'encadrement des enfants et mettra à disposition la salle des fêtes pour le pique-nique des élèves, le jour de la plantation.

Une première rencontre a aussi eu lieu avec les responsables du futur « Parc National de forêts feuillues de plaine » dans lequel devrait être incluse cette forêt pédagogique bio diverse d'environ 2 ha.

La parcelle a été bornée et broyée gracieusement par Bernard DULION, agriculteur bienfaiteur d'une commune voisine. Il nous reste à poser les jalons avant le 12 novembre 2013.

11 - Conception de la signalétique de la reforestation pédagogique bio diverse de Beaune.

Guy VALLADE, Référent « Signalétique pédagogique » de « Forestiers du Monde® », après avoir exploité les restitutions pédagogiques demandées, a effectué le travail de mise en forme et présenté à la Mairie de Beaune une maquette colorisée. Il a également apporté son appui à l'élaboration du cahier des charges permettant à la commune de lancer un appel d'offres. La consultation organisée par la commune pour trouver une entreprise capable de réaliser les panneaux conformément au cahier des charges a été infructueuse, car les offres étaient supérieures aux crédits alloués.

Après négociation avec l'Atelier bois ONF de Bourgogne, le grand panneau général sera finalement réalisé avec la face principale en gravure prévue initialement et la face arrière en impression numérique (celles avec photos).

Il ne sera pas possible d'inaugurer cette signalétique au 25 novembre comme imaginé. On peut espérer une livraison fin décembre 2013 et une inauguration à l'occasion de la journée internationale de la forêt le 21 mars 2014.

12- Participation de « Forestiers du Monde® » au colloque « Naturalité vers une autre culture des Eaux et des Forêts » du 17 au 20 septembre 2013 à Chambéry.

Bernard LECLERCQ, en qualité de référent « écologie forestière » représentait « Forestiers du Monde® ». Le programme, très fourni (<http://www.naturalite2013.fr/programme/>), comprenait des exposés, des ateliers en salle, des posters et des sorties et travaux pratiques sur le terrain le dernier jour.

Toutes les communications convergeaient pour démontrer que la biodiversité forestière était liée :

- au respect des mécanismes naturels (spontanéité), visibles par exemple dans les zones non exploitées depuis un certain temps,
- à la maturité des peuplements avec l'apparition des « micro habitats » (branches cassées, bois mort, mares, micro clairières et strate herbacée...),
- aux continuités et à l'absence de fragmentation des massifs forestiers (corridors fonctionnels).

Les ateliers auxquels Bernard LECLERCQ a participé « *Une autre politique forestière est-elle possible ?* » et « *quelle sylviculture productive au-delà de Ø 70 cm ou 120 ans ?* » ainsi que l'exposé de Max BRUCIAMACCHIE (AgroParisTech) sur la prise en compte de la naturalité dans la gestion productive, ont démontré d'une façon magistrale, chiffres détaillés à l'appui, qu'une sylviculture axée sur la production de gros et très gros arbres de qualité, sans travaux lourds, en respectant au maximum le fonctionnement de l'écosystème, était non seulement plus rentable au niveau économique, mais aussi plus riche en biodiversité, avait une meilleure résilience aux aléas climatiques et biologiques, et donnait des forêts plus attractives socialement que les forêts gérées de façon intensive. Mais à la question posée du pourquoi l'ONF ne l'expérimentait pas, un silence révélateur des participants (beaucoup de forestiers « publics ») a été la seule réponse...

La sortie sur le terrain « Naturalité des Eaux et Forêts dans le Massif des Bauges » présentait la politique de gestion des forêts soumises pour le parc :

- passage de la futaie jardinée à gros bois à la futaie irrégulière par trouées avec réduction du nombre et du volume de gros et très gros bois (mobilisation de la ressource, conformément aux directives nationales, et adaptation aux scieries équipées pour des bois moyens),
- création d'un réseau de routes forestières pour permettre l'accès aux gros engins et faciliter le débardage de ces gros arbres,
- introduction du débardage par câble avec coupes par grandes taches dans les espaces peu accessibles,
- et pour la biodiversité conservation d'îlots de vieux bois (pendant la durée de l'aménagement) principalement dans les zones moins fertiles ou peu exploitables (éviter les sacrifices d'exploitabilité pour les communes).

La prise en compte de la biodiversité peut se mesurer selon divers protocoles, dont le plus complet est l'IBP du CRPF midi Pyrénées, développé pour les Pyrénées, mais parfaitement adaptable à toutes les forêts. Le protocole retenu pour les forêts soumises du parc régional des Bauges se focalise sur le bois mort au sol avec seulement 3 mesures (volume et degrés de décomposition + surface terrière des très gros arbres (plus de 70 cm de diamètre) ; il fait apparaître, de fait, une forte biodiversité dans toutes les forêts du parc, mais n'est pas représentatif de l'ensemble de la biodiversité (aucune prise en compte des strates herbacées et sous arbrisseaux à baies qui abritent pourtant une entomofaune très riche et permet la nidification de nombreux passereaux, pas de prise en compte des arbres morts sur pieds, ni des micro habitats...).

En conclusion il est clair qu'entre les connaissances scientifiques et la mise en pratique par les gestionnaires, il existe encore un long chemin à parcourir... Espérons que ces colloques participent à ce chemin.

13- Participation de « Forestiers du Monde® » aux rencontres Alternatives forestières des 3, 4 et 5 octobre 2013 à Bibracte (Bourgogne).

Bernard LECLERCQ, en qualité de référent « écologie forestière » représentait « Forestiers du Monde® ». Selon Bernard, une toute autre ambiance qu'à Chambéry : plus féminin, plus associatif, plus militant, plus chaleureux et convivial (la plupart n'arboraient que leur prénom sur le badge), plus systémique, vision globale, plus systémique de l'ensemble de la forêt,

niveau économique et social très présent. Rares personnes de l'ONF (syndicaliste CGT, plus certains à titre personnel) ; organisation plus floue, obligeant les personnes à échanger ! « Forestiers du Monde » a été présentée devant l'assemblée.

Résumé de ces rencontres.

L'exploitation de la forêt s'oriente de plus en plus vers des coupes rases et de la monoculture, des filières longues et cloisonnées, la précarité du travail. Pour en sortir, l'association RELIER (<http://www.reseau-relier.org/Rencontres-alternatives>) participe, depuis 2008, à l'exploration de pratiques pour une gestion alternative de la forêt.

Le Réseau pour les Alternatives Forestières propose ainsi une recherche-action visant à favoriser l'émergence et le développement de pratiques forestières alternatives, pour que les besoins émergents en ressources naturelles et locales soient effectivement vecteurs de solidarité, d'humanité et de respect de la terre.

Pour cela, le Réseau pour les Alternatives Forestières apporte un soutien à ceux qui s'engagent dans cette recherche de cohérence en :

- Favorisant les échanges et le débat pour créer des liens entre professionnels et non professionnels de la forêt, en sortant de l'opposition entre écologie et économie.
- Repérant et valorisant les expériences alternatives exemplaires ayant une incidence directe ou indirecte positive sur la gestion forestière, comprendre les leviers pouvant faciliter l'émergence d'autres initiatives.
- Développant des outils méthodologiques permettant de dépasser les obstacles et de favoriser la coopération entre acteurs.
- Essaimant, expérimentant de nouvelles pratiques. Sensibilisant, informant, formant la société civile et professionnelle.

Les rencontres du Réseau ont eu lieu au centre archéologique de Glux en Glenne dans le Morvan les 4 et 5 octobre 2013. Une centaine de participants travaillant en général en forêt plutôt dans la filière bois (bûcherons, scieurs, experts forestiers...) étaient rassemblés, venant de toute la France. 4 ateliers ont permis de réfléchir aux thèmes suivants :

- Création d'un collectif d'achat et de gestion de forêt
- S'organiser collectivement pour recréer des circuits courts forêt-bois
- Interpeller les politiques et les citoyens sur la gestion forestière
- Quelles propositions concrètes pour maintenir et développer des emplois de qualité dans la filière bois ?

Des sorties sur le terrain ont permis de voir concrètement les résultats d'une gestion forestière proche de la nature.

Enfin l'exposé d'un chercheur roumain sur la destruction des forêts dans ce pays, agrémenté de photos, a permis de prendre conscience de l'extrême gravité de la situation (80% des forêts privées du pays, soit près de 1,6 millions d'ha ont été déforestés par des coupes à blanc ; 400 000 ha de forêts des parcs nationaux et de zones protégées ont été détruits ; tout ceci perpétré entre autre par des firmes autrichiennes ou européennes qui protègent ainsi les forêts de « leur » pays !).

L'implication militante est forte, en particulier sur des projets démesurés de centrales électriques au bois (EON à Gardanne prévoit d'exploiter 1 à 2 millions de tonnes de bois par an dans un rayon de 400 km alentour, ce qui est très largement supérieur à la ressource disponible) ou de scieries (ERSCIA dans le Morvan).

14 - Date à inscrire sur votre agenda.

- **Vendredi 21 mars 2014** réunion du conseil d'administration de « Forestiers du Monde® - France » et Journée Internationale de la forêt !